

**ASSOCIATION ORGUE-EN-FRANCE**  
**Assemblée générale ordinaire du vendredi 11 novembre 2011**

**RAPPORT MORAL**  
**des actions menées par le groupe fondateur**  
**et le conseil d'administration**

**Préambule - Le groupe fondateur** (*Michel Bourcier, Michel Bouvard, Jean-Baptiste Courtois, Remi Dropsy, Vincent Dubois, François Espinasse, François Gobillard, Olivier Latory, Philippe Lefebvre, Loïc Mallié, Pierre Méa, Louis Robillard*)

A l'initiative d'un groupe de 12 personnes, organistes et amateurs d'orgues, qui s'est retrouvé au printemps 2011 il est apparu nécessaire et urgent de rassembler tous ceux qui aiment l'orgue afin de créer un mouvement représentatif pour soutenir, promouvoir et défendre la cause de l'orgue.

Avant d'aller plus loin, ce groupe fondateur a souhaité recueillir l'avis d'une centaine de personnes issues de 22 régions de France et a organisé une réunion d'information et de concertation qui s'est tenue le 13 juin 2011 à Paris.

Plusieurs réunions du groupe initial ont eu lieu en mars, avril, mai et juin pour préparer les statuts et le projet de cette association, le programme prévisionnel à présenter le 13 juin, l'organisation logistique de la réunion.

**Réunion du 13 juin 2011 - Consultation de 100 personnes des régions de France**

Un questionnaire a été envoyé préalablement aux cent personnes consultées. Plus de 70 personnes sur 100 se sont déplacées à Paris pour cette réunion. Nous tenons à leur exprimer notre vive gratitude.

Au cours de celle-ci les initiateurs du projet ont présenté le programme suivant (qui a fait l'objet de débats), recueilli les avis des personnes présentes et fait la synthèse des retours de questionnaires.

- Motivations :

« *Cette initiative s'adresse aux organistes amateurs, organistes professionnels, élèves, étudiants, enseignants et parents d'élèves, compositeurs, amateurs de l'orgue, etc... tous ceux qui aiment l'orgue* »

- a. Rassembler passionnés, amateurs d'orgue et organistes sans exclusive ;
- b. Défendre et promouvoir la « cause de l'orgue » et donner de la force à cette cause au plan national ;
- c. Valoriser la place de l'orgue dans la société et les médias ;
- d. Renforcer les échanges avec les institutions et les partenaires.

- Objet statutaire et moyens d'action (repris dans les statuts)
- La structure juridique : association Loi 1901
- Le choix du nom de l'association : « ORGUE-EN-FRANCE
- Les adhérents sont des personnes physiques
- Les soutiens (associations, personnes morales, sociétés, entreprises)
- Un comité d'honneur
- Le respect des informations personnelles (lois « informatique et libertés »)
- Le montant des cotisations

Les attentes, priorités, actions à mener

Intervenir auprès des pouvoirs publics et des élus (politique et procédures de restauration, construction, diffusion, problème des redevances, etc...) ;

Intervenir auprès des autorités religieuses (place de l'orgue dans la Liturgie, répertoire liturgique, situation des organistes, concerts) ;

Réaffirmer le lien avec les cultes tout en favorisant la dimension culturelle de l'orgue ;

Susciter la réflexion sur des actions culturelles transversales (théâtre, cinéma, danse, expositions, etc..) ;

Mettre en réseau l'enseignement de l'orgue (attractivité, animation, pédagogie, répertoires, etc) ;

Se mobiliser sur des projets d'envergure nationale et internationale et les rendre visibles ;

Identifier, après inventaire, les orgues nécessitant une restauration « rapide » liée à un projet culturel fort ;

Création d'un site internet – Publications – Annuaire

### Rayonnement – Diffusion

Médiatiser sur le plan national ; fédérer et promouvoir l'ensemble des festivals et programmations autour des orgues ; créer des rassemblements et des événements culturels de portée nationale ;  
Créer une base de données de la musique d'orgue – partitions en ligne ;  
Ouvrir les tribunes et sensibiliser les jeunes.

### Patrimoine – Création

Agir pour la création d'orgues neufs notamment dans des lieux non culturels.  
Donner des conseils pour l'entretien, la restauration, la construction, subventions, etc...  
*Aide administrative et technique aux associations ;*  
Faire prendre conscience du sous-emploi des instruments et des organistes, le silence et l'état critique de certains instruments.

### Suggestions émises dans les retours de questionnaires

Eviter et rester en dehors de toute polémique – Garder dynamisme et consensus ;  
Attention aux forums, blogs, réseaux sociaux ;  
Sensibiliser les directeurs d'écoles de musique et de conservatoires ;  
Créer un livret de présentation de l'association à destination des publics visés.

### Proposition de commissions thématiques (proposition reprise dans le programme d'activités 2011/2012)

### Actions et calendrier prévisionnel

Été 2011 Dépôt des statuts

Information auprès des autres organismes nationaux (*FFAO, Syndicat des musiciens du culte, orgues nouvelles, Groupement des facteurs d'orgues, etc...*)

A partir du 15 août : envoi national à tous les contacts d'un « appel » à adhésion.

Vendredi 11 novembre 2011 Assemblée générale

Le Jour de l'orgue en mai 2012 (plusieurs centaines de concerts le même jour)

**Sur la base du projet présenté qui a été concerté et validé le 13 juin 2011 et des propositions émises par les participants, les membres de l'équipe initiale ont, depuis cette date, travaillé à la mise en oeuvre de l'association conformément au calendrier retenu.**

**23 juin - Réunion de travail** Jean-Baptiste Courtois, Rémi Dropsy, François Gobillard, Philippe Lefebvre.

Finalisation des statuts

Finalisation du contenu de l'appel national annonçant l'association, qui a été communiqué au groupe des 12.

**24 juin – Envoi par mail d'un appel national** annonçant la création de l'association à « tous les contacts » en demandant de répercuter au plus grand nombre.

### **6 juillet - Constitution de l'association et premières décisions statutaires**

Assemblée générale constitutive, adoption des statuts.

Dépôt de la création de l'association et des statuts à la Préfecture de police de Paris

Dépôt de la liste des personnes chargées de l'administration au moment de la création, qui constituent le CA, conformément à l'article 9 des statuts : M. Courtois Jean-Baptiste, M. Dropsy Rémi, M. Espinasse François, M. Gobillard François, M. Lefebvre Philippe.

Ces cinq membres sont élus pour une période de trois ans, conformément aux statuts.

L'assemblée décide, comme le prévoient les statuts, que le conseil d'administration sera porté à 25 membres lors de la prochaine assemblée générale.

Conformément à l'article 6 des statuts l'assemblée fixe le montant des cotisations pour les membres (personnes physiques), montant proposé lors de la réunion du 13 juin 2011 :

Membre actif : 20 euros – moins de 25 ans : 5 euros

Membre bienfaiteur : à partir de 100 euros

Membre du comité d'honneur ou membre honoraire : pas de cotisation obligatoire

Conformément à l'article 7 des statuts l'assemblée générale fixe le montant des contributions pour les personnes morales membres du comité de soutien : Association d'amis de l'orgue : à partir de 20 euros

Autre personne morale, société, entreprise : à partir de 200 euros.

## **6 juillet - Réunion du conseil d'administration**

Le conseil d'administration a procédé à l'élection du bureau conformément à l'article 12 des statuts, ce bureau étant composé de cinq membres déclarés à la Préfecture de police de Paris.

M. Lefebvre Philippe, président.

M. Courtois Jean-Baptiste, vice-président

M. Espinasse François, vice-président

M. Dropsy Rémi, secrétaire

M. Gobillard François, trésorier.

Conformément à l'article 11 des statuts le conseil d'administration charge le bureau de procéder à la campagne d'adhésion ; celle-ci commencera en août après la parution au J.O

**19 juillet** Le récépissé de déclaration de création de l'association, daté du 19 juillet 2011, a été adressé au secrétaire. Le numéro (RNA) référencé de l'association est : W751210921

**6 août** : Parution au Journal Officiel de la création de l'association  
Lancement de la campagne d'adhésion.

## **30 août - Réunion du bureau + la présence de Vincent Dubois, Pierre Mea, Robert Persico**

Il est décidé de laisser en suspens la question du soutien de personnes morales et notamment des associations d'amis de l'orgue jusqu'à une prochaine rencontre avec le Président de la F.F.A.O.

Conformément à l'article 13 des statuts, le président, en accord avec le bureau, décide l'ouverture d'un compte bancaire au CIC PARIS SAINT MICHEL

6 Boulevard Saint Michel - 75006 PARIS

et à cette fin mandate le président pour procéder à cette opération.

Il autorise les personnes suivantes à effectuer les opérations de fonctionnement du compte :

- Le président, Philippe Lefebvre,
- Le secrétaire, Rémi Dropsy,
- Le trésorier, François Gobillard.

Acceptation des adhésions reçues à ce jour conformément à l'article 6 des statuts

Prises de rendez-vous envisagées :

Le président de la F.F.A.O, la Confédération des Évêques de France, les représentants du culte Protestant et Israélite, le G.P.F.O, le Syndicat national des musiciens des cultes et le Ministère de la Culture.

Monsieur Persico propose aimablement son aide au titre de bénévole. Il a une expérience similaire à Lyon, mais rejoint actuellement la région parisienne pour sa retraite. Le bureau lui fait part de sa gratitude pour cette aide bienvenue.

## **2 septembre – Ouverture du compte bancaire**

Le président et le trésorier effectuent les démarches à l'agence du CIC Place Saint Michel 75004 Paris

## **5 septembre – Réunion du bureau + la présence d'Olivier Latry**

Acceptation des nouvelles adhésions reçues à ce jour conformément à l'article 6 des statuts

Comité d'honneur

Indépendamment de personnalités éminentes du monde de l'orgue et de la musique et dans un souci de diversité et de représentativité, il est envisagé de solliciter des personnalités extérieures au monde musical qui ont contribué ou contribuent aux buts poursuivis par l'association et témoignent de leur intérêt à la cause de l'orgue.

Préparation des modalités d'organisation de l'assemblée générale. Il est prévu d'envoyer tous les documents préparatoires à l'ensemble des membres qui sont adhérents à la date du 15 octobre 2011.

Communication : en plus des envois électroniques un document d'information a été envoyé par courrier postal dans tous les conservatoires ainsi que dans les cathédrales.

## **21 septembre – Réunion du bureau**

Acceptation des nouvelles adhésions reçues à ce jour conformément à l'article 6 des statuts  
Etude des documents préparatoires à l'assemblée générale : réflexions sur les modalités de vote par procuration et par correspondance pour les personnes ne pouvant se déplacer à Paris pour l'A.G.

## **22 septembre – Rencontre et concertation avec la FFAO (Fédération Francophone des Amis de l'Orgue).**

M. Christian Dutheil, président de la F.F.A.O, Philippe Lefebvre, Rémi Dropsy, François Gobillard pour O .E.F.

Cet échange fructueux a permis de mesurer la complémentarité de la F.F.A.O et d'O.E.F.

Dans le cadre des activités et commissions de travail de la F.F.A.O et de O.E.F, il est convenu non seulement d'échanger régulièrement les informations importantes, mais aussi de coordonner nos activités. Ceci devrait être facilité du fait que nombre d'adhérents individuels d'une association sont aussi membres de l'autre. O.E.F a proposé à la F.F.A.O de faire un communiqué commun.

## **26 septembre – Rendez-vous avec Monseigneur Antoine Hérouard, secrétaire général de la Conférence des Evêques de France.**

Ont participé pour O .E.F : Philippe Lefebvre, Rémi Dropsy, François Gobillard.

Etait invité par Mgr Hérouard : Emmanuel Bellanger, membre du S.N.P.L.S et vice-président de l'ANFOL (Service National de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle, Association Nationale de Formation des Organistes Liturgiques).

Cet entretien cordial et constructif a permis de présenter l'association et ses objectifs ainsi que notre volonté d'un dialogue fructueux sur le rôle et l'avenir de l'orgue dans la Liturgie, les concerts dans les églises, la place des organistes, l'avenir de l'instrument et des jeunes.

Il est convenu que le dialogue s'établira avec le SNPLS notamment dans le cadre des commissions qu' O.E.F mettra en place.

## **26 septembre – Réunion du conseil d'administration + la présence de Vincent Dubois et Robert Persico**

477 adhésions enregistrées et à jour de cotisation. La campagne d'adhésion (permettant une participation à l'AG) initialement arrêtée au 30/9 est prorogée au 15/10.

Candidatures au CA : 38 candidatures enregistrées ce jour.

Communication : un document 4 pages sur O.E.F sera imprimé (2000ex) et diffusé à Toulouse Les Orgues, Orgues en Jeu (Lyon) et P.Méa (Reims).

Comité d'Honneur : Un certain nombre de membres envisagés ont déjà accepté. Autres contacts à prendre rapidement. Quelques réponses reçues au siège (H.Blanc, G.Amy, M Chapuis). Le Comité d'Honneur sera invité à l'AG.

Compte-rendu des contacts avec plusieurs organismes :

-F.F.A.O rencontre avec Mr Dutheil, président. Bon contact. Il doit porter cette question au prochain CA de la F.F.A.O. début octobre. Il est envisagé ensuite un communiqué commun pour préciser nos relations.

-C.E.F (Conférence des Evêques de France) : RV ce jour avec Mgr Hérouard (secrétaire général) et Mr Emmanuel Bellanger du SNPLS (liturgie), avec bon contact. Mr Bellanger suivra cela.

Des rendez-vous sont prévus avec les représentants des Communautés Protestantes et de la Communauté Israélite et avec Mr Biava, président du syndicat national professionnel des artistes musiciens des cultes.

Préparation de l'Assemblée Générale du 11/11/2011 :

- R. Dropsy préparera les documents nécessaires à la convocation qui sera envoyé 15 jours avant l'AG, soit le 20 ou le 21 octobre. Les documents seront relus et amendés par l'équipe constituée de J.B.Courtois, V.Dubois, F. Espinasse, F.Gobillard, O.Latry, P.Lefebvre, P.Méa.
- Fixation de la procédure de l'élection au conseil d'administration : vu la complexité (vote par correspondance en particulier), avec le concours juridique de Henri Chesnais, avocat membre de l'association. Cette procédure apparaîtra dans le document avec les candidatures au CA, envoyé à tous les adhérents. Elle règlera les modalités du scrutin à un tour à bulletin secret, en particulier le problème des ex-aequo.

- L'ordre du jour, fixé par le conseil d'administration, comprendra notamment :
  - Le rapport moral (rédaction par P.Lefebvre, relecture par le CA)
  - Le rapport financier (rédaction par F.Gobillard, relecture par le CA)
  - Le programme d'activités et les commissions (rédaction par P.Lefebvre, relecture par le CA)
  - Le projet de budget (préparation par F.Gobillard, relecture par le CA)
  - Les résolutions et quitus 2011 (rédaction Rémi Dropsy, relecture par le CA)
  - Modalités d'élection du conseil d'administration (consultation d' Henri Chesnais, avocat, membre de l'association)

L'ordre du jour définitif et les rapports devront être validés par le prochain conseil d'administration.

**10 octobre – Rencontre avec M. Juan Biava**, président du syndicat national professionnel des artistes musiciens des cultes.

Ont participé pour OEF : Philippe Lefebvre, Rémi Dropsy, François Gobillard

O.E.F remercie M. Biava pour l'accueil très cordial qu'il a réservé à notre initiative. M. Biava précise que le syndicat représente uniquement des organistes professionnels salariés. Ses missions sont très distinctes de celle de l'association OEF, cette dernière n'étant pas un syndicat et accueille des amateurs d'orgues, mélomanes, étudiants, organistes professionnels ou non, facteurs d'orgues, compositeurs, etc...M. Biava témoigne de son soutien à notre démarche pour « la cause de l'orgue ». Il est convenu qu'O.E.F sera invité à titre d'observateur à l'assemblée générale du syndicat.

**10 octobre – Réunion du conseil d'administration**

Présents : Philippe Lefebvre, Jean-Baptiste Courtois, Rémi Dropsy, François Gobillard

Excusé : François Espinasse - Invité M. Robert Persico

Acceptation des nouvelles adhésions reçues à ce jour conformément à l'article 6 des statuts.

Le conseil d'administration arrête l'ordre du jour comme suit :

1. Accueil, présentation de l'association et de ses objectifs
  2. Rapport moral et rapport financier
  3. Projet de programme d'activités et projet de budget 2011/2012
  4. Vote des résolutions et élection du conseil d'administration
  - Pause
  5. Commissions techniques : organisation et fonctionnement
  6. Questions diverses
  7. Résultat du vote après dépouillement (résolutions, nouveau conseil d'administration)
  8. Conclusions
- Pot de l'amitié

Le conseil valide les rapports et documents qui seront présentés à l'assemblée générale ainsi que le règlement de l'élection.

Philippe Lefebvre confirme que des rendez-vous ont été sollicités auprès des responsables de la Fédération Protestante de France, de l'Eglise Evangélique Luthérienne de France, de l'Eglise Réformée de France, du Président du consistoire Israélite ainsi que du Ministère de la Culture.

Il est prévu d'envoyer l'ensemble des documents relatifs à l'assemblée générale par courrier postal en plus de l'envoi électronique. Ce travail important sera effectué par le bureau avec le concours de M. Persico, pour que l'envoi puisse être posté le 20 ou le 21 octobre.

**17 octobre – Réunion du bureau**

Acceptation des nouvelles adhésions reçues à ce jour conformément à l'article 6 des statuts.

Nombre d'adhésions au 15 octobre 2011 : 778

Le bureau « provisoire » remettra son mandat aux mains du nouveau conseil d'administration. Ce dernier devra fixer le nombre de membres du bureau conformément à l'article 12 des statuts, avant l'élection d'un nouveau bureau.

**ASSOCIATION ORGUE-EN-FRANCE**  
**Assemblée générale ordinaire du vendredi 11 novembre 2011**

**RAPPORT FINANCIER**  
**arrêté à la date du 12 octobre 2011**

**Recettes** **15.842,00 €**

cotisation des membres 15.842,00 €

**Dépenses** **695,38 €**

Impression de documents 397,84 €

Affranchissements 46,20 €

Achat de nom de domaine internet 68,09 €

Diverses fournitures de bureau 183,25 €